



Association pour le Développement  
de l'Apiculture en Pays de la Loire

---

# DOSSIER

## LA PRODUCTION DE MIEL EN PAYS DE LA LOIRE EN 2022

---

Région : Pays de la Loire

Secteur : Apiculture

Année : 2022

### Introduction

Chaque année les ADA (Associations de Développement de l'Apiculture) régionales organisent des enquêtes de production auprès des apiculteurs français afin de mieux caractériser la saison apicole qui vient de s'écouler.

En 2022 les ADA ont décidé de mettre en commun leurs enquêtes sous la coordination d'ADA France et avec l'appui technique de l'ITSAP. Ces différentes enquêtes ont notamment permis de bénéficier dès le 21 octobre 2022 d'une estimation de la production nationale en miel pour l'année écoulée par une méthode d'approximation des tonnages obtenus.

**L'ADA Pays de la Loire a profité de cette opportunité pour obtenir des données régionales sur la production de miel de la saison apicole 2022.** Nous vous proposons de venir consulter les résultats de cette enquête dans le présent document.

Rédaction : ADA Pays de la Loire, novembre 2022

*Etude réalisée avec le soutien financier de la Région Pays de la Loire et de l'Union Européenne*



# 1. Rappels sur la filière apicole des Pays de la Loire

## Les Pays de La Loire : Septième région française en nombre de ruches

La filière apicole des Pays de la Loire est composée de 3 569 apiculteurs possédant 84 096 ruches\*, ce qui en fait la huitième région française en nombre d'apiculteurs et la septième région française en nombre de colonies.

Ces 3 569 apiculteurs se répartissent de la façon suivante :

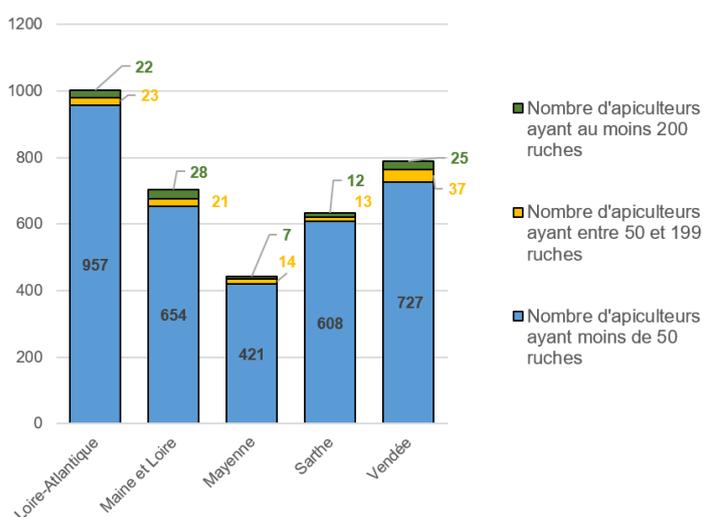
- 94 apiculteurs « professionnels » ( possédant plus de 200 ruches)
- 108 apiculteurs « pluriactifs » (possédant entre 50 et 199 ruches)
- 3 367 apiculteurs « amateurs » (possédant moins de 50 ruches)

Bien que ne représentant que 5.7 % des apiculteurs de la région les apiculteurs possédant plus de 50 ruches possèdent à eux seuls 70% des ruches (58% pour les « professionnels » et 12% pour les « pluriactifs »).

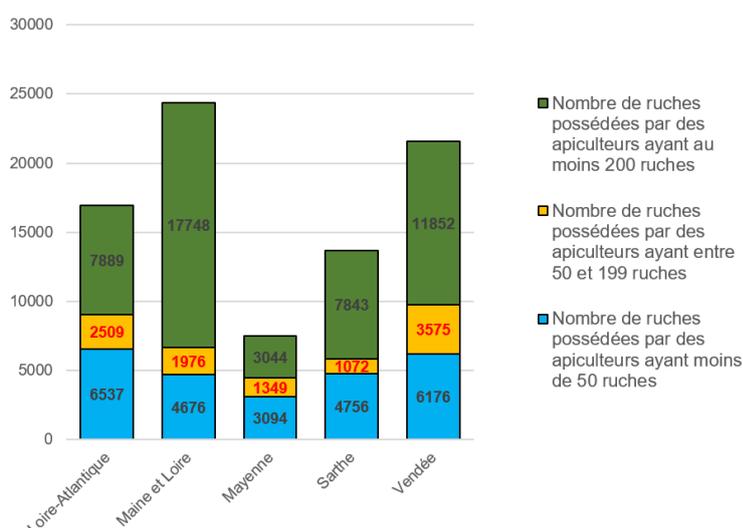
## Une répartition différenciée selon les départements

Le Maine et Loire et la Vendée sont les deux départements possédant le plus de ruches en 2021\*, avec respectivement 24 400 ruches et 21 603 ruches. La Loire-Atlantique suit avec 16 935 ruches, la Mayenne et la Sarthe fermant la marche avec 7 487 et 13 671 ruches dans ces départements.

Nombre d'apiculteurs pour chaque département en 2021



Nombre de ruches pour chaque département en 2021



\*Données téléruchers 2021

## 2. Méthodologie et caractéristiques des répondants

### Méthodologie d'enquête

L'enquête a été menée via un questionnaire en ligne ouvert durant le mois de septembre 2022. L'analyse des réponses collectées permet d'obtenir des données de production rapportées à la ruche ou à l'exploitation apicole.

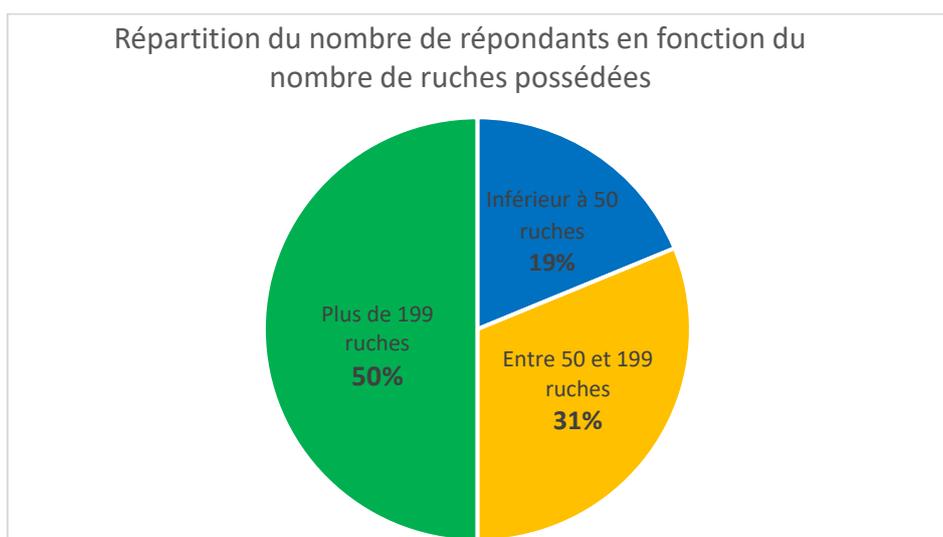
La quantité de miel à l'échelle de la Région a été estimée par ADA France, en utilisant la moyenne par ruche en production obtenue multipliée par le nombre de ruches mises en production en 2021 selon l'enquête FranceAgriMer et par un coefficient correcteur permettant de prendre en compte le taux de mise en production de l'année 2022 par rapport à celui de 2021.

Les résultats sont à prendre avec précaution, l'échantillon enquêté n'étant pas forcément totalement représentatif de l'ensemble de la filière apicole régionale. Le fort taux de répondants en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique par rapport aux autres départements (voir détail page suivante) est notamment un point à prendre en compte.

### Une bonne représentativité des apiculteurs de plus de 50 ruches

32 apiculteurs ont répondu à l'enquête. Parmi ceux-ci 16 possèdent plus de 199 ruches, 10 possèdent entre 50 et 199 ruches et 6 possèdent moins de 50 ruches.

Cet échantillon semble relativement **représentatif des apiculteurs possédant plus de 199 ruches** (15% de répondants à l'enquête sur le total d'apiculteurs de la région possédant ce nombre de ruches) et des apiculteurs possédant entre 50 et 199 ruches (9% de répondants à l'enquête). La représentativité des apiculteurs possédant moins de 50 ruches est cependant moindre (0,24% de répondants à l'enquête), invitant donc à prendre les résultats pour cette catégorie d'apiculteurs avec le recul nécessaire.



## Des répondants situés en majorité en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire

Les répondants ont des sièges d'exploitation majoritairement situés en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire (26 répondants sur 32). Le faible taux de réponse dans la Mayenne, la Sarthe et la Vendée ne permet pas de déterminer de produire des références d'échelle départementale pour ces territoires.

Département	Nombre de répondants
44 - Loire-Atlantique	12
49 - Maine-et-Loire	14
53 - Mayenne	2
72 - Sarthe	2
85 - Vendée	2
<b>Total répondants</b>	<b>32</b>

*Répartition des sièges d'exploitation des répondants par départements*

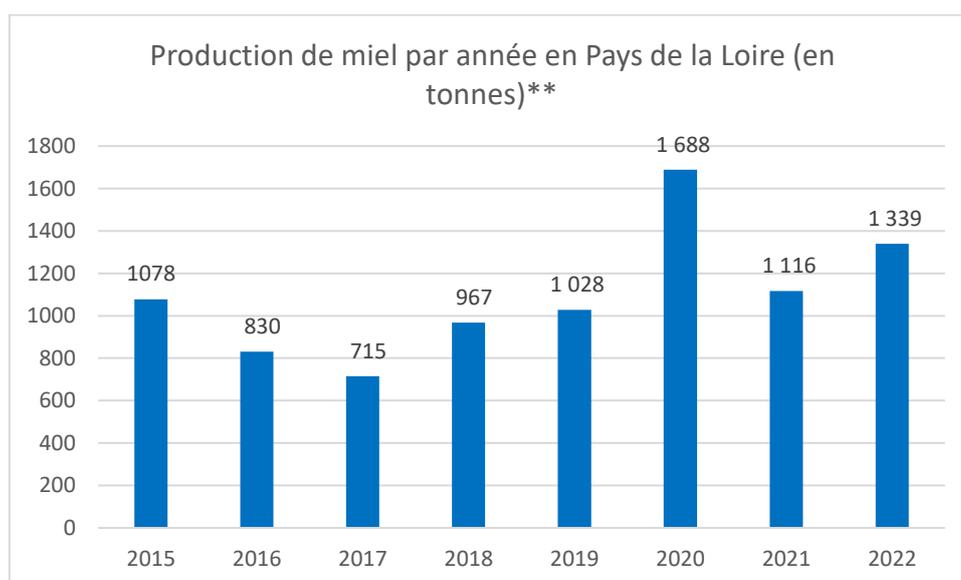
Enfin l'on compte 28% des répondants indiquant être en Agriculture Biologique (9 répondants) et 9% en conversion (3 répondants), pour 63% des répondants en apiculture conventionnelle.

## 3. Production régionale en miel en 2022

### Production régionale 2022 : 1 339 tonnes de miel

La production régionale est estimée à 1 339 tonnes pour 2022 par ADA France\*.

Il s'agit de la seconde meilleure production annuelle pour la région sur les 8 dernières années\*\*, uniquement devancée par l'année 2020 où la production régionale avait atteint les 1 688 tonnes.



\*Données issues de la synthèse « Estimation de la production de miel 2022 » d'ADA France.

\*\*Données 2015 à 2021 issues de l'enquête annuelle FranceAgriMer.

## Un rendement variable selon les caractéristiques des exploitations

Le rendement moyen par colonie des répondants s'établit à 26,4 kilogrammes de miel par colonie mise en production.

Ce rendement varie selon le nombre de ruches possédées par l'apiculteur : Le rendement pour les apiculteurs possédant moins de 50 ruches s'établit à 29,2 kilos/ruche (et 25 kilos/ruche pour ceux qui ont mis moins de 12 ruches en production), pour les apiculteurs possédant entre 50 et 199 ruches il s'établit à 23,6 kilos/ruche, et pour les apiculteurs possédant 200 ruches ou plus il est de 30,1 kilos/ruches.

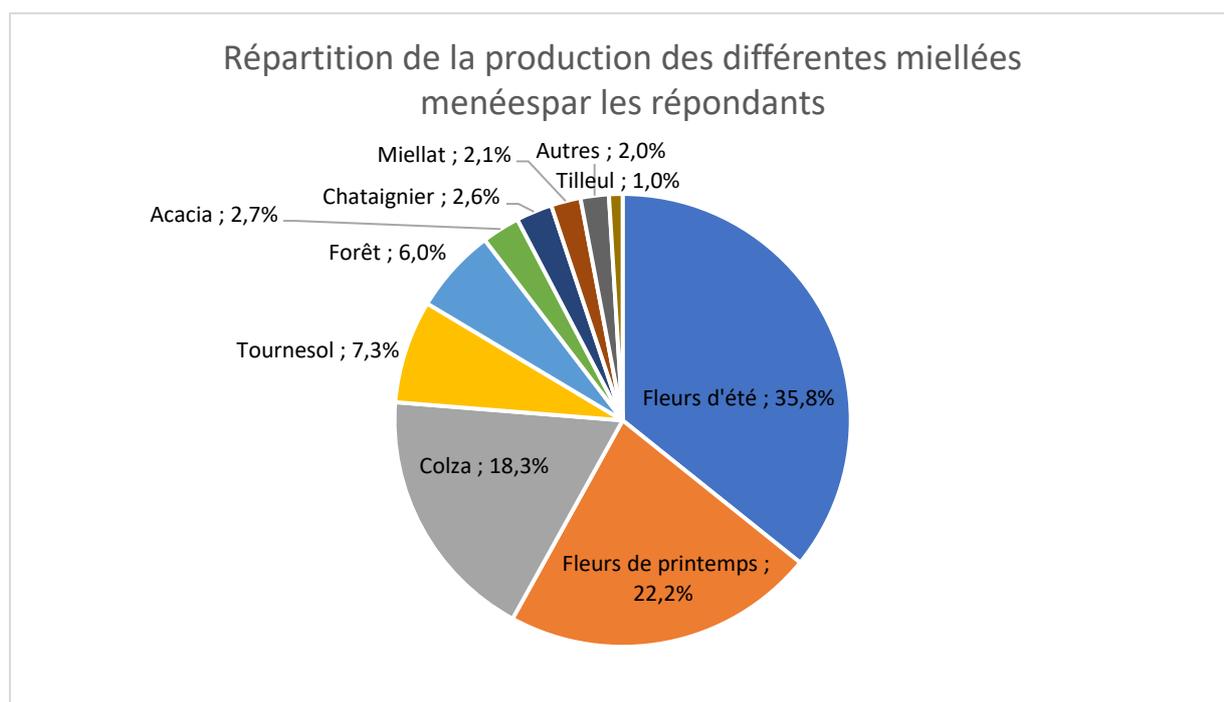
Les rendements par ruche s'établissent respectivement à 20,5 kilogrammes et 25,8 kilogrammes par ruche en production pour les apiculteurs dont le siège d'exploitation est situé en Loire-Atlantique et ceux dont le siège d'exploitation est situé en Maine-et-Loire.

La différence de rendements s'observe aussi entre apiculteurs produisant sous le label Agriculture Biologique (apiculteurs en conversion compris) et les apiculteurs produisant en conventionnel : Les premiers ont un rendement moyen de 22,1 kilogramme de miel produit par ruche en production et les seconds un rendement moyen de 35,4 kilogrammes de miel produit par ruche en production.

## 4. Détail par miellées

Près des deux tiers du miel produit par les répondants est du miel d'origine polyfloral, qu'il s'agisse de miel toutes fleurs d'été, de miel toutes fleurs de printemps ou de miel de printemps.

Parmi les miels monofloraux les miels de colza et de tournesol sont les plus sollicités par les apiculteurs ligériens. Cela rejoint les résultats obtenus par l'enquête FranceAgriMer pour la région lors des dernières années : Une majorité de production sous forme polyfloral (Toutes fleurs notamment) et des miellées monoflorales menées par le colza et le tournesol.



L'examen détaillé des miellées montre que **l'intégralité des répondants produit un miel « Toutes fleurs »**, qu'il soit de printemps ou d'été. Le choix des miellées complémentaires à cette production « Toutes fleurs » diffère selon les apiculteurs, de même que les rendements obtenus qui sont hétérogènes entre apiculteurs, mais aussi entre miellées.

Miellées	Rendements moyens des répondants (kilos/ruche mise sur la miellée)	Pourcentage de répondants ayant été sur la miellée	Principaux départements de production
Fleurs d'été	12,8	89%	44, 49, 79, 85
Fleurs de printemps	11,5	79%	44, 49, 85
Colza	20,1	29%	49, 79, 85
Tournesol	9,8	32%	49, 79, 85
Forêt	9,5	32%	35, 49, 53
Acacia	8,2	29%	Divers : 37, 45, 49, 58, 86, ...
Châtaignier	7,1	25%	49

**Détail des différentes miellées sollicitées par les répondants\***

\*Seuls les miels monofloraux dépassant les 1% de la production apparaissent sur le graphique ci-dessus et seuls les miellées pour lesquels un nombre suffisant de réponses était disponible font l'objet d'un calcul de rendement dans le tableau ci-dessus.

## 5. Circuits de vente et diversification

### Des circuits de vente variables, avec une prédominance de la vente en demi-gros

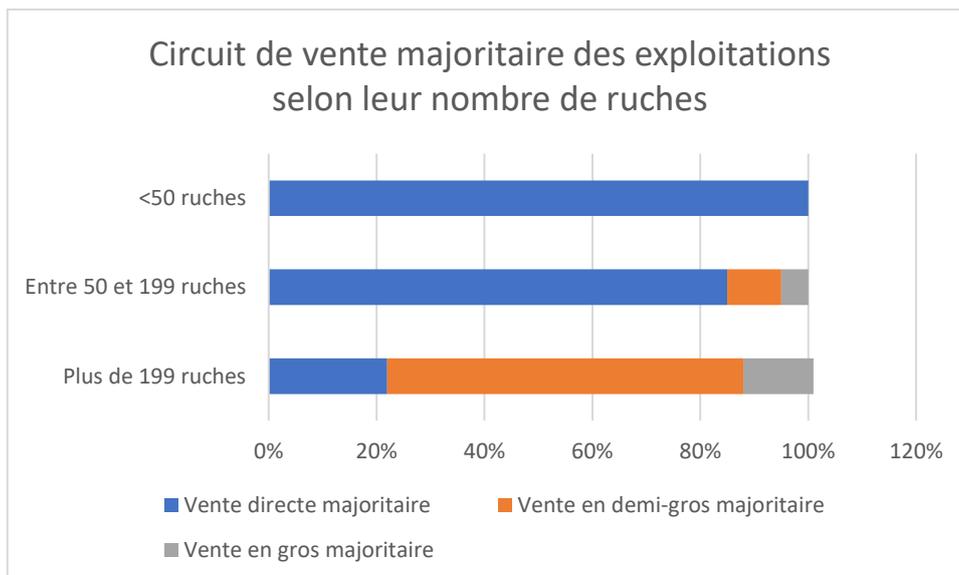
De façon assez logique le circuit préférentiel varie selon le nombre de ruches possédées par l'apiculteur :

- Les apiculteurs possédant moins de 50 ruches vendent quasi-intégralement leur production en vente directe\*.
- Les apiculteurs possédant entre 50 et 199 ruches vendent aussi la grande majorité de leur production en vente directe. Cependant certains d'entre eux vendent une petite partie de leur production en demi-gros\* en complément de leur activité de vente directe. Quelques choix de commercialisation plus originaux apparaissent aussi avec des apiculteurs qui font le choix de vendre majoritairement en demi-gros ou en gros\* leur production.
- Enfin les apiculteurs possédant plus de 199 ruches ont des stratégies de commercialisation différentes selon les exploitations, même si **les deux tiers d'entre eux choisit de miser préférentiellement sur la vente en demi-gros**. A noter 94% des apiculteurs utilisent au moins deux de ces circuits de vente différents et que 62% utilisent les trois.

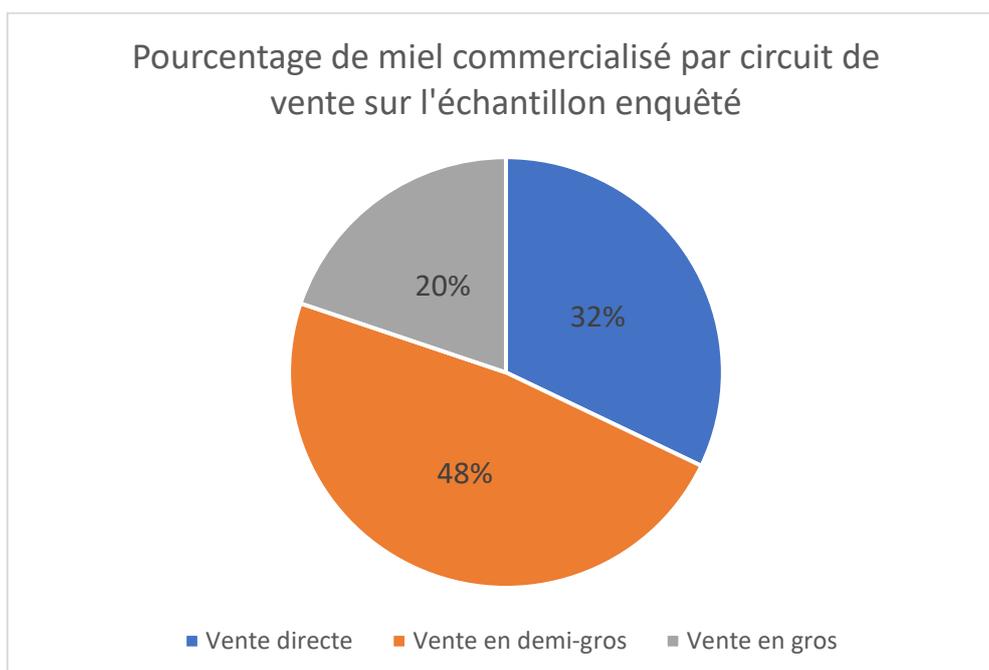
\*On appelle « vente directe » une vente effectuée directement entre le producteur et le consommateur final (conditionnement en pots ou en seaux).

On appelle « vente en demi-gros » une vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en pots ou en seaux.

On appelle « vente en gros » une vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en futs ou en seaux. Lors de la vente en gros le revendeur s'occupant le plus souvent de la mise en pot.



Dans notre échantillon **près de la moitié du miel commercialisé (48%) l'est sous forme de vente en demi-gros**. La vente en vrac est quant à elle minoritaire, ne représentant que 20% des quantités commercialisées.

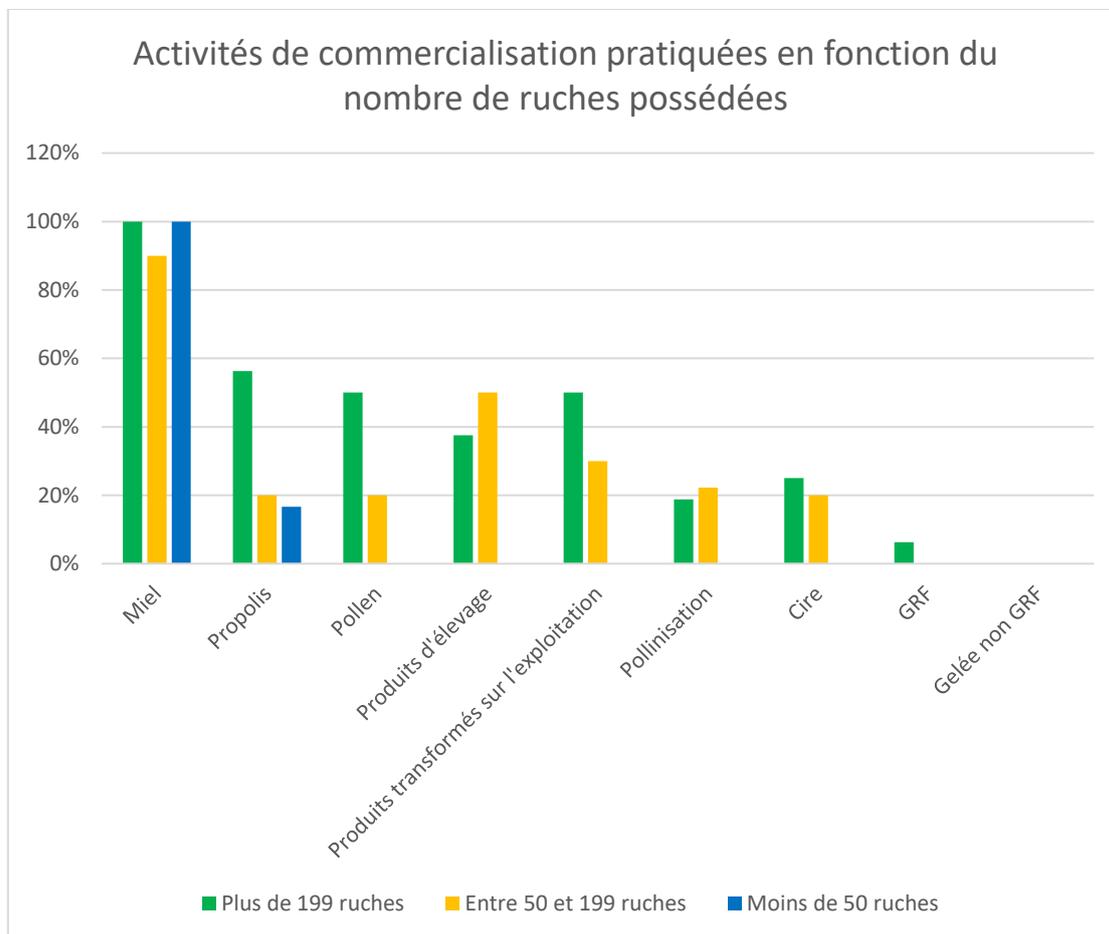


## Une diversification importante des produits vendus

Comme attendu l'immense majorité des exploitations enquêtées produit du miel. Cependant nombre d'entre elles ont une activité diversifiée. En effet parmi les répondants 80% des apiculteurs ayant entre 50 et 199 ruches et 88% des apiculteurs possédant plus 199 ruches pratiquent au moins une activité complémentaire à la production de miel : Production de propolis, de pollen, de gelée royale, d'essaims, prestations de pollinisation, ...

Les activités complémentaires les plus sollicitées chez les apiculteurs ayant plus de 199 ruches sont la production de propolis, la production de pollen et la production de produits transformés (pain d'épice, nougat, ...) directement sur l'exploitation.

A noter que plus de la moitié des répondants ayant entre 50 et 199 ruches a vendu des produits d'élevage (reines, essaims, ...).



## 6. Focus sur les autres produits de la ruche (Pollen, propolis, ...)

### Production de cire

6 répondants ont indiqué avoir produit de la cire d'opercules en 2021.

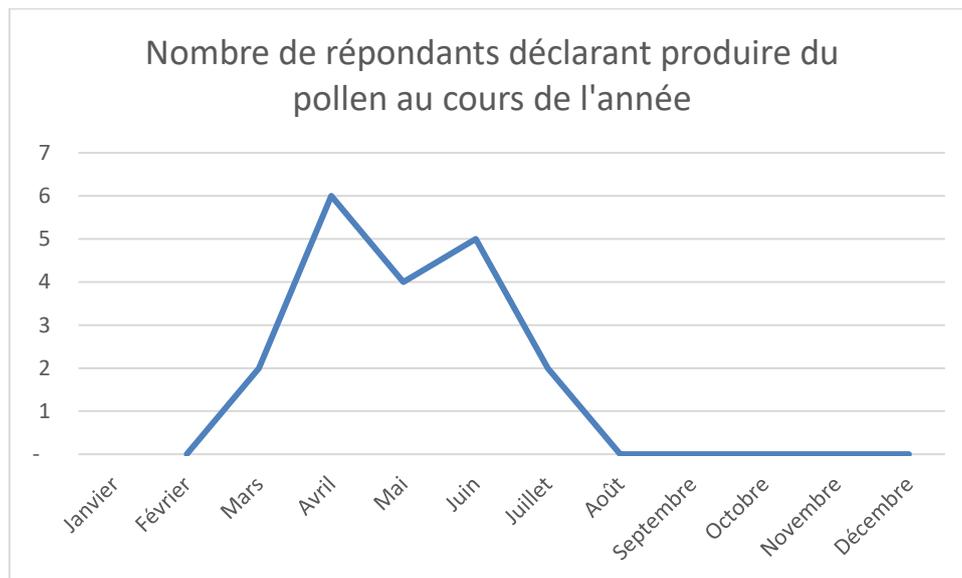
Le ratio de cire produit par ces apiculteurs s'établit à 25 kilogrammes de cire d'opercule produit par tonne de miel produit durant la même année. Avec des rendements par apiculteur allant de 14 à 40 kilos de cire d'opercule par tonne de miel.

## Production de pollen

9 répondants ont indiqué avoir mis des colonies en production de pollen en 2022. Ces répondants ont produit en moyenne 1,7 kilogramme de pollen par colonie mise à la production de pollen. Avec des rendements allant 0,25 kilos de pollen par colonie à 4 kilos par colonie selon les apiculteurs.

A noter que le nombre de colonies produisant du pollen est souvent restreint vis-à-vis du nombre total de colonies possédées au total par l'apiculteur: 7 de ces 9 répondants ont mis moins de 16% de leurs colonies en production de pollen.

La principale période de production de pollen a été d'avril à juin.



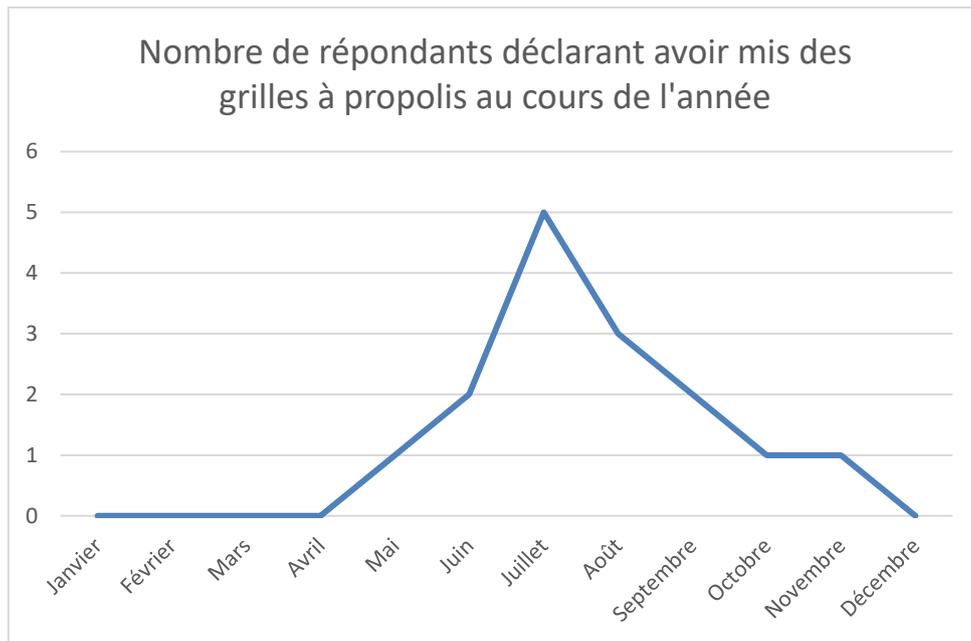
Les deux tiers des répondants sèchent leur pollen pour le conserver et le tiers restant préfère le congeler. Aucun répondant ne choisit de le conserver au frais (entrez 4°C et 6°C) avant la vente.

## Production de propolis

4 répondants ont déclaré avoir produit de la propolis de grille, 4 ont déclaré avoir produit de la propolis de grattage et un répondant à produit les deux.

Les ruches équipées d'une grille à propolis par les répondants ont produit en moyenne 28 grammes de propolis.

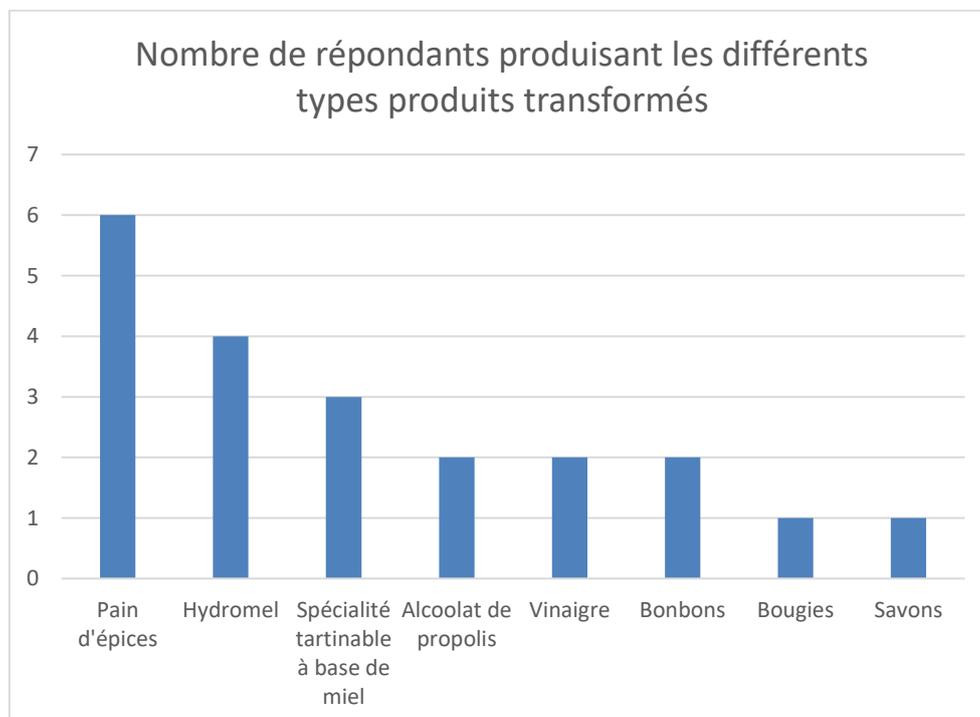
Les principaux mois de production de propolis ont été les mois de juillet et d'août.



## Produits transformés

10 répondants ont précisés quels types de produits transformés ils produisaient.

Les principaux produits transformés produits sont des pains d'épices et de l'hydromel, suivi des spécialités tartinables à base de miel.



Ces apiculteurs utilisent en moyenne 6% de leur production de miel de l'année pour la confection de ces différents produits transformés.